

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC HEROUVILLE ST CLAIR, CTRE CIAL SAINT CLAIR QUARTIER DU VAL 14200 HEROUVILLE ST CLAIR déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

Mme Vanessa CHAPRON, représentant de la société 3ACS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 29 AVENUE PIERRE FLEURY 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
CHAPRON Vanessa	100	1 000 €
ROYER Fabrice	100	1 000 €
MESLIN Vincent	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 janvier 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

"lu et approuvé"

JST14

Hélène Denis
Chargée d'affaires Professionnels

